

Cérémonie de remise de l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à M. Jean-Gaston VEYSSET, ancien maire de NADAILLAC

NADAILLAC, le samedi 14 septembre 2013

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je tiens à vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous ce soir, dans ce beau village de NADAILLAC, pour cette cérémonie de remise de l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à M. Jean-Gaston VEYSSET, votre ancien maire.

Une telle cérémonie est toujours un grand moment.

C'est un moment de solennité où la République honore l'un de ses enfants, c'est un moment d'émotion, c'est enfin un moment de reconnaissance pour l'ancien maire de Nadaillac, pour sa famille, pour la commune et ses habitants.

Car votre vie privée et votre vie publique, M. Jean VEYSSET, se confondent largement avec celle de votre village natal.

C'est ici en effet, dans ce village de Nadaillac, que vous êtes né le 1 mars 1927, enfant d'une vieille famille de ce terroir qui vous a vu grandir et auquel vous êtes resté profondément attaché.

De vos parents, votre père était commerçant et votre mère enseignante, vous avez hérité la générosité, le goût du travail et ce caractère affirmé qui vous a armé pour la vie.

Après avoir obtenu votre baccalauréat en 1945, vous êtes admis à la faculté de droit de Paris où vous resterez deux ans.

A l'issue de votre service militaire, vous intégrez l'école normale d'instituteurs de Périgueux, puis vous exercez en qualité d'instituteur à Simeyrols de 1955 à 1959, puis à Borrèze de 1959 à 1966.

Soucieux du bien-être de vos élèves, vous créez une cantine scolaire dans chacune de ces communes et vous en assurerez la gestion jusqu'en 1987.

En 1966, vous êtes nommé directeur de l'école de Saint-Geniès. Vous y resterez jusqu'en 1987, date à laquelle vous faites valoir vos droits à la retraite.

Revenons quelques années en arrière, très exactement en 1953.

Vous avez 26 ans lorsque vous prenez le virus de l'engagement public, il ne vous quittera plus.

A 26 ans, vous devenez maire de Nadaillac, vous êtes alors le plus jeune maire de France.

Cette fonction de maire, vous allez l'assumer pendant 48 ans jusqu'en 2001.

Cette fonction de maire, vous allez la vivre avec passion, enthousiasme et un total dévouement.

Dans le monde incertain qui est le nôtre, au sein d'une société inquiète et dépourvue de repères, au sein d'une société exigeante et sans indulgence pour ses élites, le maire reste une valeur sûre.

Il est l'élus préféré des Français qui ont une idée précise de ses missions et estiment qu'il les remplit bien.

J'ai beaucoup d'admiration pour ceux qui se dévouent quotidiennement pour leurs concitoyens et ont l'ambition d'assurer leur avenir.

Ce sentiment de respect et de reconnaissance, on le doit à tous les maires, qu'ils aient à administrer une grande métropole ou le plus humble des villages.

A Nadaillac, l'action de Jean VEYSSET est connue et reconnue.

En se tournant vers lui, nous prenons conscience de la richesse qu'il nous lègue à travers son engagement 48 ans durant dans la voie du service public au profit de ses concitoyens.

M. le Maire, faire rimer ruralité et développement a été le guide de votre action municipale.

Vous avez été un maire bâtisseur et je voudrais rappeler les formes multiples que votre action à la tête de la commune a prises pour conforter les atouts économiques, pour agrémenter la vie des habitants et pour développer la cohésion sociale et le mieux-vivre ensemble.

Je pense à la mise en place de l'adduction d'eau potable de la commune et de ses hameaux, je pense aussi à l'organisation du ramassage des ordures ménagères (en 1955, vous êtes un des premiers maires ruraux du département à mettre en place une telle collecte).

Je pense encore au goudronnage total des chemins de la commune, à la mise en place de l'assainissement collectif, à la réfection intérieure et extérieure de l'église, à l'éclairage du bourg et des hameaux, à la

construction de la nouvelle mairie, du court de tennis, du stade de football et de la salle des fêtes.

Je n'oublie pas la mise en place en 1992 du regroupement pédagogique intercommunal avec Gignac et Estivals qui permettra à Nadaillac de conserver son école au moment où elle était menacée de fermeture et plus tard, de créer une classe supplémentaire et même de procéder à la réfection du groupe scolaire.

Je veux encore citer votre engagement en qualité de créateur et vice-président du syndicat intercommunal de la zone d'activité économique de Chalagnac-Nadaillac ou encore en qualité de créateur et vice-président du syndicat mixte de développement du Sarladais qui a débouché sur la mise en place d'une charte et sur des réalisations concrètes dans les secteurs agricole, agro-alimentaire et touristique.

Oui, M. Jean VEYSSET, vous avez été un maire bâtisseur et durant 48 ans, par votre connaissance quasi charnelle de cette commune, par vos compétences et par votre disponibilité, vous avez su valoriser l'image de Nadaillac et donc de ses habitants.

Vous avez conjugué au quotidien une exigence d'action et de résultats et avez démontré votre attachement à des valeurs qui doivent être défendues tous les jours pied à pied : le service des autres, l'écoute, la transparence, le courage.

M. le Maire, vous avez servi avec honneur votre pays, votre département et votre commune, dans l'esprit républicain.

Vous avez réussi votre mission au service de vos administrés.

La distinction que je vais maintenant vous remettre est à la fois :

- la récompense d'une vie au service des autres,
- la marque de confiance de vos anciens administrés en vos qualités de gestionnaire honnête et efficace,
- le remerciement d'une commune pour le dévouement dont vous avez fait preuve,
- la marque de notre profond respect pour l'œuvre accomplie au service de la collectivité et au nom de l'intérêt général.

Elle a aussi valeur de reconnaissance et d'encouragement pour toutes les équipes d'élus et de personnels communaux qui ont accompagné votre action et celles qui accompagnent aujourd'hui M. VEYSSIERE, le maire de Nadaillac.

Parce que chacun sait combien la vie familiale est la première victime d'une carrière publique, cette distinction a enfin valeur de reconnaissance pour celle qui vous a accompagné pour le meilleur et pour le pire, votre épouse, avec laquelle vous avez bâtie une famille unie et aimante.

Monsieur Jean VEYSSET, au nom du Président de la République, nous vous faisons Chevalier de l'Ordre national du Mérite.